

Circonscription de bassin Loire Bretagne Etat de la situation au 1er juillet 2025

Présentation des observations ONDE

Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement
des milieux aquatiques



Circonscription de bassin Loire Bretagne

Etat de la situation au 1er juillet 2025

Rédaction : Bénédicte DUROZOI
Direction régionale Centre Val de Loire
9 avenue Buffon, 45 071 ORLEANS cedex 2
benedicte.durozoi@ofb.gouv.fr
Avec la collaboration des Services Départementaux de l'OFB

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. INTRODUCTION.....	3
I.1 BSH Bassin des DREAL.....	3
I.2 Contribution OFB	3
II. ETAT DE L'ECOULEMENT DANS LES COURS D'EAU	4
II.1 ONDE en quelques lignes.....	4
II.1.1 Le suivi usuel	4
II.1.2 Le suivi complémentaire	4
II.2 Valorisation des données de ONDE	5
II.3 Situation des écoulements au 1 ^{er} juillet 2025	6
II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires.....	6
II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne	7
II.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1 ^{er} juillet.....	8
II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes	9
II.5 Comparaison interannuelle.....	10
III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques	11
IV. SYNTHESE	13

I. INTRODUCTION

I.1 BSH Bassin des DREAL

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) de Bassin des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement) décrit l'état des ressources en eau d'un bassin à une date donnée. Il est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau du bassin selon des grands thèmes (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état de remplissage des barrages-réservoirs, milieux aquatiques). Il peut également fournir une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

L'élaboration de ces bulletins de Bassin par la DREAL coordonnatrice de Bassin est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires des données, à savoir :

- Météo-France qui élaborent les bulletins pluviométriques,
- les DREAL du bassin concerné qui produisent les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs, ex. EDF, les grands lacs de Seine, etc.). Chaque région du bassin élabore un bulletin régional, leur fréquence de parution est généralement mensuelle,
- les Services Géologiques Régionaux (SGR) du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui communiquent les informations sur les niveaux des nappes,
- l'OFB qui rend compte des observations du réseau ONDE et de certains faits marquants concernant l'état des milieux aquatiques (cf. § suivant).

Les BSH de Bassin des DREAL sont directement accessibles sur le site <http://www.eaufrance.fr> Leur fréquence de parution est bimensuelle.

I.2 Contribution OFB

L'objectif de la contribution OFB au BSH de Bassin des DREAL est de mettre à disposition, auprès des principaux acteurs de l'eau du bassin,

- d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi,
- d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cinq contributions OFB sont produites au cours de l'année, réparties de la manière suivante :

- un BSH présentant la situation au 1^{er} juin et intégrant la campagne ONDE de mai
- un BSH présentant la situation au 1^{er} juillet et intégrant la campagne ONDE de juin
- un BSH présentant la situation au 1^{er} août et intégrant la campagne ONDE de juillet
- un BSH présentant la situation au 1^{er} septembre et intégrant la campagne ONDE d'août
- un BSH présentant la situation au 1^{er} octobre et intégrant la campagne ONDE de septembre

Une partie libre reposant sur l'expertise des agents OFB est également proposée, si certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques ont été identifiés.

Le mode de recueil des données présentées est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU

II.1 ONDE en quelques lignes

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un **double objectif** de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants et/ou pour compléter les informations disponibles auprès des gestionnaires de l'eau (ex. banque HYDRO).

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon **3 modalités de perturbations** d'écoulement :

- 'écoulement visible' : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- 'écoulement non visible' : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- 'assec' : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Il est toutefois possible de travailler en 4 modalités au niveau départemental (distinction avec la modalité 'écoulement visible faible') mais l'exploitation des données pour les périmètres régional, bassin et national ne se fera que sur les 3 modalités décrites précédemment.

De plus, une modalité spécifique 'observation impossible' permet d'indiquer que l'observateur n'a pas pu réaliser d'observation propre à l'écoulement du cours d'eau lors de son déplacement sur la station, en raison de conditions exceptionnelles (accessibilité de la station, modification des conditions environnementales propres à la station, etc.).

Le réseau ONDE s'organise selon **deux types de suivis : un suivi usuel et un suivi complémentaire**. La différence entre ces deux suivis réside dans les périodes et fréquences de mise en œuvre des observations sur le terrain.

II.1.1 Le suivi usuel

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de **constitution d'un réseau de connaissance**. Les observations usuelles doivent être stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Pour cela, l'ensemble des stations est suivi régulièrement à des périodes et fréquences fixes définies au niveau national. Le suivi usuel est réalisé mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours. Il concerne l'ensemble des stations ONDE du département, c'est à dire un minimum de 30 stations par département.

II.1.2 Le suivi complémentaire

En dehors des périodes de suivi usuel (cf. paragraphe ci-dessus), l'activation anticipée et l'arrêt de ONDE, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'observation, peuvent être ordonnés par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Il s'agit du suivi complémentaire dont l'objectif est d'**apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles**. Son activation peut également être déclenchée à l'échelle du bassin à l'initiative des préfets coordonnateurs si la situation le nécessite ou par le ministère du développement durable si un état de crise le justifie à l'échelle nationale.

Même s'il est préconisé d'effectuer les observations sur la totalité des stations du réseau départemental, le suivi complémentaire peut également se mettre en place sur un sous-échantillonnage de stations

ONDE (ex. sur un bassin versant particulièrement impacté par les prélèvements). La fréquence de prospection est laissée à l'appréciation des acteurs locaux, le maximal peut être hebdomadaire au pire de la crise.

L'observatoire ONDE est rappelé dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

Pour plus d'information :

<http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/note-technique-onde-accompagnant-courrier-deb>

II.2 Valorisation des données de ONDE

Un indice départemental ONDE est estimé selon le calcul suivant :

$$\text{Indice ONDE} = (5 * N_2 + 10 * N_1) / N$$

N : nombre total de stations

N₁ : écoulement continu

N₂ : écoulement interrompu

Il est calculé uniquement si, pour une campagne donnée, une modalité d'écoulement a pu être définie sur chacune des stations du réseau départemental. Dans le cas contraire, seule une représentation graphique de l'évolution des stations selon les modalités d'observation et une représentation cartographique sont proposées.

Ainsi une valeur de l'indice est disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel, D'autres valeurs peuvent être également calculées dans le cas du suivi complémentaire pour lequel les prospections de terrain sont nécessairement menées sur l'ensemble des stations du réseau.

II.3 Situation des écoulements au 1^{er} juillet 2025

II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires

Sur le début de l'année hydrologique (de septembre 2024 à mars 2025), les précipitations sont en moyenne proches des normales sur le bassin Loire Bretagne grâce à des mois de septembre, octobre et janvier très pluvieux. De mars à fin mai 2025, les précipitations ont été déficitaires sur une large partie du bassin. Cette situation s'est poursuivie et accentuée au mois de juin. Notamment sur les régions centrales du bassin, du Poitou au Centre Val de Loire et aux Pays de la Loire où les déficits pluviométriques ont dépassé localement 60 % (69% au Mans, 80% à Poitiers ou encore 72% à Orléans), et ce malgré de violents orages localisés. Cette pluviométrie insuffisante s'est accompagnée de températures très chaudes pour la saison. Juin 2025 est le deuxième mois de juin le plus chaud jamais enregistré au niveau national, derrière juin 2003. Les températures sont restées au-dessus des normales de saison, en particulier en fin de mois avec la mise en place d'une vague de chaleur précoce et longue.

Compte tenu de cette situation, quelques campagnes complémentaires ont été réalisées mi-juin, la plupart à la demande des services de l'état (Tableau 1).

Département	Date de l'observation	Indice	Demande des services de l'Etat ?	Commentaire sur la campagne
Eure-et-Loir	10/06/2025	N/A	oui	
Loire-Atlantique	11/06/2025	9.67	oui	
Morbihan	16/06/2025	9.71	non	Chute de débits constatée, malgré des pluies / orages voici 3-4 jours. Situation instable, va décliner si la météo chaude et sèche se maintient.
Deux-Sèvres	10/06/2025	9.64	non	
Vendée	03/06/2025	9.67	oui	
Vendée	13/06/2025	9.33	oui	

Tableau 1 : Dates d'observation et valeurs de l'indice ONDE des campagnes complémentaires réalisées en juin 2025.

II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1^{er} juillet dans le bassin Loire Bretagne

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies (cf. § 2. A), obtenues à l'issue de campagnes de terrain. Le suivi usuel ONDE s'est mis en place conformément au protocole fin juin. Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre **le 22 et le 27 juin 2025**. Sur les 952 stations suivies lors de cette campagne, 805 sont en écoulement visible, soit 84,5% des cours d'eau. 75 cours d'eau sont en rupture d'écoulement (7,9%) et 72 cours d'eau sont en assec (7,6%). Parmi les 805 cours d'eau présentant un écoulement visible, 38% sont qualifiés d'écoulement visible mais faible.

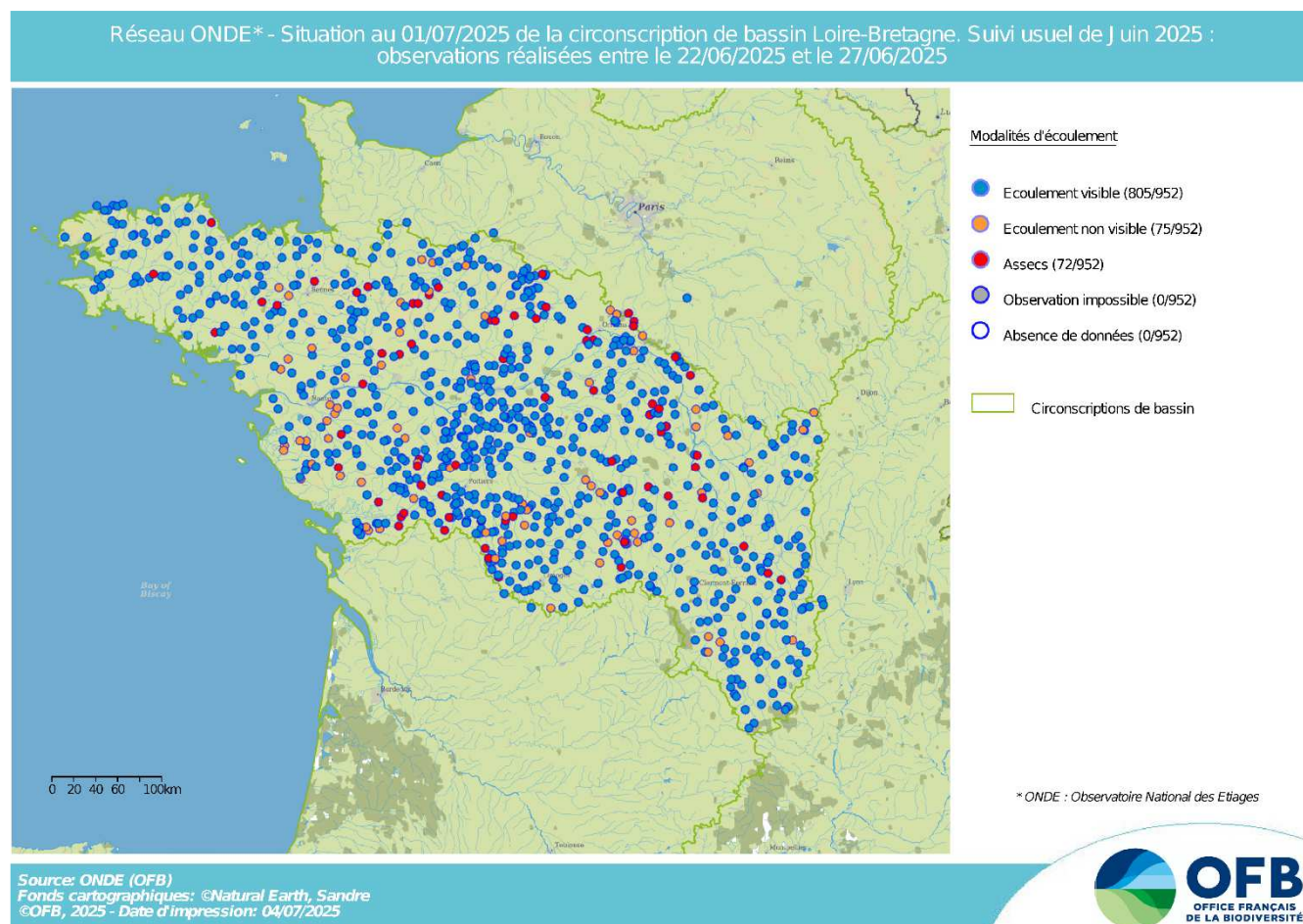


Figure 1: Carte des écoulements campagne usuelle – situation au 1^{er} juillet 2025.

11.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1^{er} juillet

Un indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau a été prospecté. Fin juin 2025, sur les 33 départements suivis du bassin Loire-Bretagne, seuls deux départements présentent encore un indice maximal de 10, le Finistère et le Puy de Dôme. Les indices les plus faibles sont observés dans la partie centrale du bassin, dans le Cher, le Loiret, le Nièvre et la Vendée. Tous les autres départements présentent des indices compris entre 8 et 10 (Tableau 2).

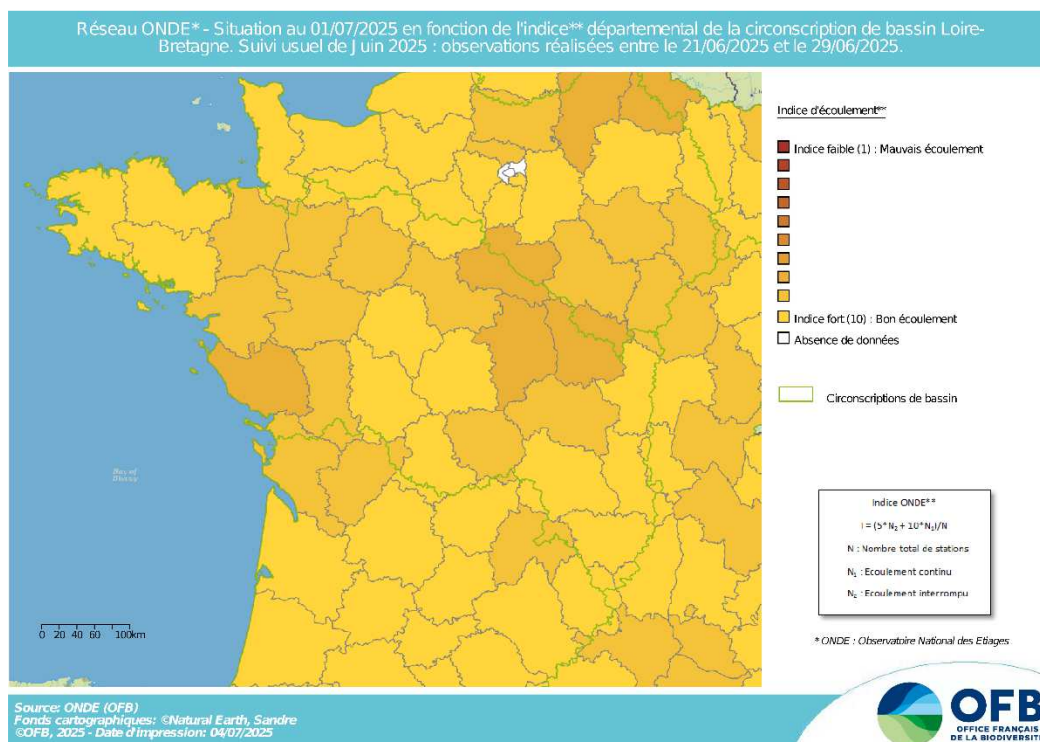


Figure 2 : Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) juin 2025.

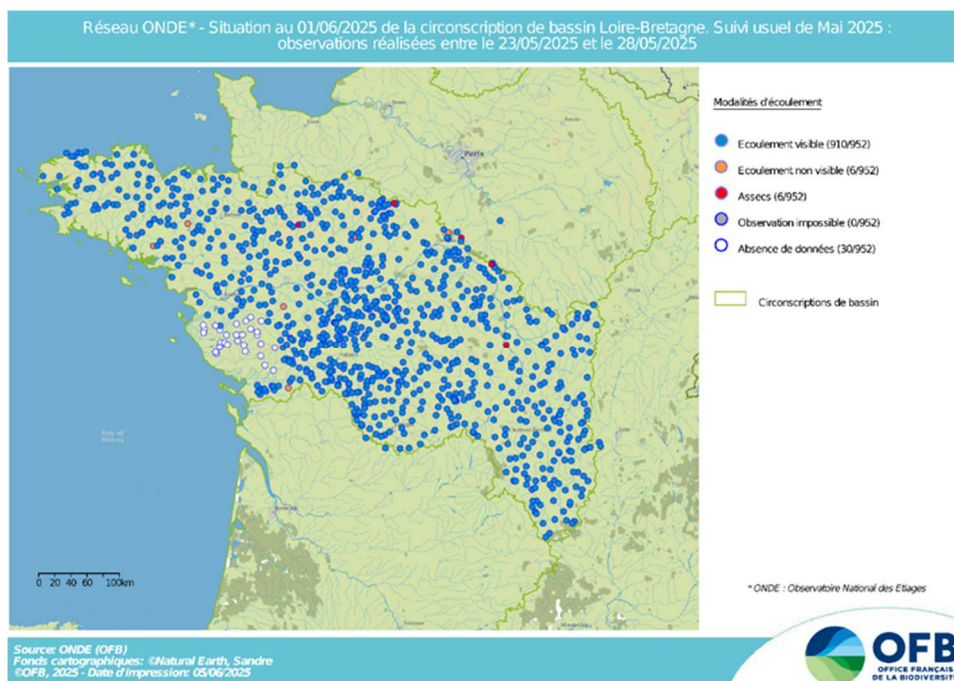
Département	Indice Juin 2025	Département	Indice Juin 2025
Allier	8,67	Loire	9,33
Ardèche	9,17	Loire-Atlantique	8,5
Cantal	8,83	Loiret	7,7
Charente	8,52	Loir-et-Cher	8,45
Charente-Maritime	8,33	Lozère	9,84
Cher	7,86	Maine-et-Loire	8,5
Côte-d'Or	8,17	Mayenne	8,44
Côtes-d'Armor	9,71	Morbihan	9,12
Creuse	8,29	Nièvre	7,5
Deux-Sèvres	8,13	Orne	9,67
Eure-et-Loir	9,29	Puy-de-Dôme	10
Finistère	10	Rhône	9,06
Haute-Loire	9,53	Saône-et-Loire	9,73
Haute-Vienne	9,74	Sarthe	8,28
Ille-et-Vilaine	8,71	Vendée	7,5
Indre	9,36	Vienne	9,15
Indre-et-Loire	9,72		

Tableau 2 : Valeurs des indices ONDE par département – Campagne juin 2025.

II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes

La situation des écoulements des cours d'eau de tête de bassin versant s'est rapidement dégradée entre mai et juin 2025. Les déficits pluviométriques importants sur l'ensemble du bassin, couplés aux fortes chaleurs, ont entraîné une diminution prononcée des indices ONDE sur la quasi-totalité des départements. Seules les deux extrémités du bassin, le Finistère et le Puy de Dôme, présentent une situation stable. (Figure 3, Tableau3).

Mai 2025



Juin 2025

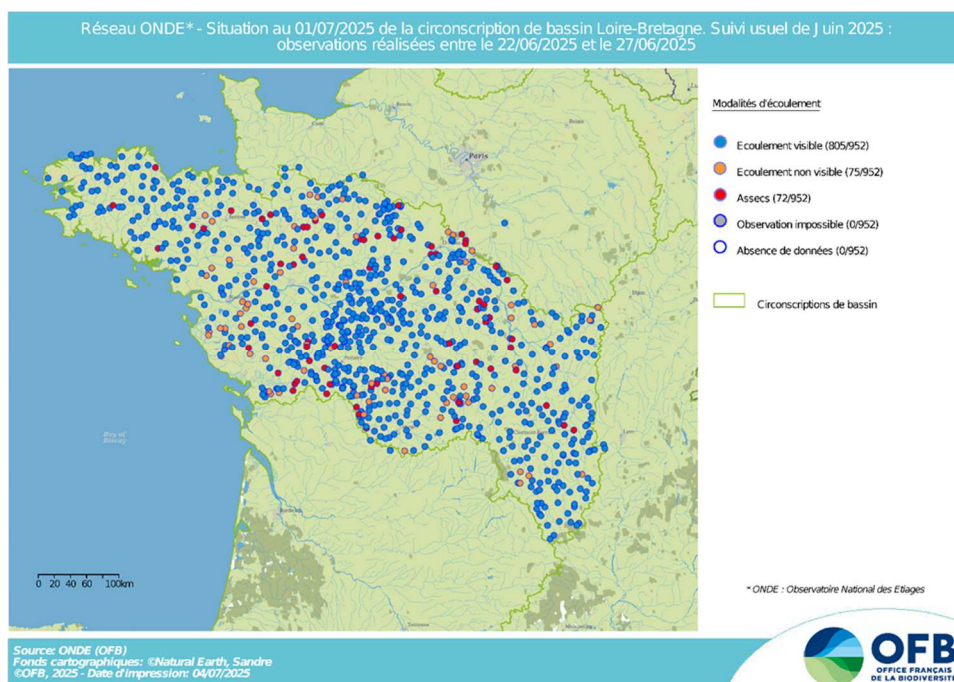


Figure 3 : Cartographie des écoulements des campagnes usuelles ONDE en mai et juin 2025.

Département	Indice Mai 2025	Indice Juin 2025	Département	Indice Mai 2025	Indice Juin 2025
Allier	10	8,67	Loire	10	9,33
Ardèche	10	9,17	Loire-Atlantique	10	8,5
Cantal	10	8,83	Loiret	9,59	7,7
Charente	10	8,52	Loir-et-Cher	10	8,45
Charente-Maritime	10	8,33	Lozère	10	9,84
Cher	9,76	7,86	Maine-et-Loire	9,83	8,5
Côte-d'Or	10	8,17	Mayenne	9,69	8,44
Côtes-d'Armor	10	9,71	Morbihan	9,71	9,12
Creuse	10	8,29	Nièvre	9,33	7,5
Deux-Sèvres	9,91	8,13	Orne	10	9,67
Eure-et-Loir	9,4	9,29	Puy-de-Dôme	10	10
Finistère	10	10	Rhône	9,38	9,06
Haute-Loire	10	9,53	Saône-et-Loire	10	9,73
Haute-Vienne	10	9,74	Sarthe	9,84	8,28
Ille-et-Vilaine	10	8,71	Vendée	=	7,5
Indre	10	9,36	Vienne	10	9,15
Indre-et-Loire	10	9,72			

	Indice Stable
	Augmentation de l'indice
	Diminution faible de l'indice (<1pt)
	Diminution marquée de l'indice (> 1pt)
	Indice < 6

Tableau 3 : Valeurs des indices ONDE par département en mai et juin 2025.

II.5 Comparaison interannuelle

Fin juin 2025, 72 cours d'eau sont en assec (7,6%) et 75 présentent une rupture d'écoulement (7,9%). Les niveaux d'eau sont particulièrement bas pour la saison. Cette situation fin juin est la moins favorable depuis la mise en place des suivis ONDE en 2012, derrière l'année 2017. Le nombre de cours d'eau en assec et en rupture d'écoulement est plus important qu'en juin 2019 et 2022, années de référence sèche.

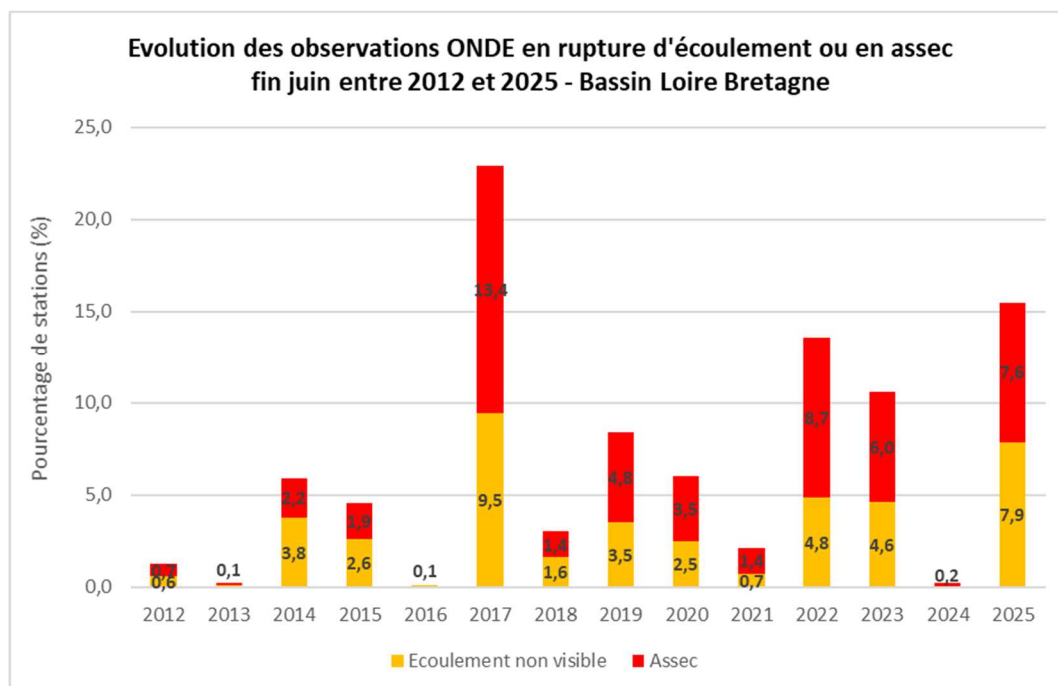
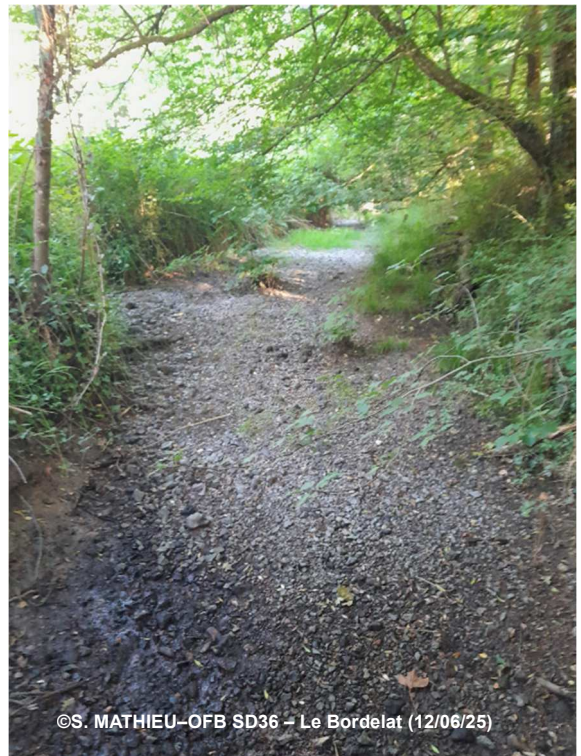


Figure 3 : Evolution des modalités ONDE au mois de juin, de 2012 à 2025, sur le bassin Loire Bretagne.

III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

Cette partie vise à identifier des observations sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux autres missions des agents OFB.

- ✓ Assèchement des cours d'eau et fragmentation des habitats





✓ Phénomènes d'eutrophisation



IV. SYNTHÈSE

Fin mai, les écoulements des petits cours d'eau avaient commencé à baisser, mais restaient globalement satisfaisants avec 98% des stations ONDE suivies présentant un écoulement visible. La situation s'est très rapidement dégradée en juin face aux déficits pluviométriques importants (supérieurs à 60% dans la partie centrale du bassin) et aux très fortes chaleurs observées sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne. Plus de 15% des cours d'eau sont déjà en assec ou en rupture d'écoulement, ce qui place la situation du mois de juin 2025 comme la moins favorable après juin 2017. Seules les extrémités amont et aval du bassin conservent pour le moment une stabilité des écoulements. Les fortes chaleurs et l'absence de pluie annoncées début juillet vont encore accentuer cette dégradation rapide des conditions hydrologiques des petits cours d'eau et donc les conditions de vie de la faune et la flore aquatique.